

sonnel capable d'accomplir un effort musculaire; dans d'autres encore, le personnel doit être composé d'artisans ou doué de connaissances techniques approfondies. Les ouvriers de ces dernières industries commandent naturellement des gages relativement plus élevés que les ouvriers d'industries qui emploient de simples manœuvres.

Le rang des provinces et des industries, au point de vue des gains annuels, diffère souvent quand il s'agit des gains à la semaine ou à l'heure, vu qu'interviennent les facteurs du nombre de semaines de travail durant l'année et du nombre d'heures de travail par semaine. Il y a donc tout avantage d'étudier minutieusement les différences des moyennes montrées aux tableaux 23 et 24, bien qu'en général les mêmes observations s'appliquent.

25.—Moyenne des gains annuels, hebdomadaires et à l'heure des employés à gages, hommes et femmes, 1934-39

Année	Moyenne des gains			Heures de travail par semaine
	Annuels	Hebdomadaires	A l'heure	
HOMMES				
	\$	\$	\$	nombr.
1934.....	930	20-31	0-407	49-9 ¹
1935.....	966	20-41	0-413	49-4 ¹
1936.....	995	20-92	0-423	49-4 ¹
1938.....	1,055	21-49	0-454	47-3
1939.....	1,076	22-23	0-462	48-1
FEMMES				
	\$	\$	\$	nombr.
1934.....	539	11-80	0-251	46-9 ¹
1935.....	570	12-04	0-259	46-5 ¹
1936.....	577	12-20	0-262	46-5 ¹
1938.....	594	12-10	0-271	44-6
1939.....	619	12-78	0-283	45-2

¹ Basé sur les heures de travail des femmes à gages en 1938 et 1939 comparativement aux heures de travail des hommes à gages durant la même période.

26.—Moyenne des gains annuels, hebdomadaires et à l'heure des employés à gages, selon le sexe, la province et le groupe industriel, 1939

Province ou groupe industriel	Moyenne des gains			Heures de travail par semaine
	Annuels	Hebdomadaires	A l'heure	
HOMMES				
	\$	\$	\$	nombr.
Ile du Prince-Edouard.....	581	12-88	0-259	49-7
Nouvelle-Ecosse.....	939	19-20	0-376	51-0
Nouveau-Brunswick.....	894	18-18	0-361	50-3
Québec.....	984	20-03	0-410	48-8
Ontario.....	1,127	23-85	0-503	47-4
Manitoba.....	1,165	23-61	0-531	44-5
Saskatchewan.....	1,059	20-62	0-430	48-0
Alberta.....	1,096	22-23	0-478	46-7
Colombie Britannique.....	1,201	23-73	0-518	45-8
Yukon et Territoires du Nord-Ouest.....	1,734	33-28	0-636	52-3
Totaux¹	1,076	22-23	0-462	48-1
Substances végétales.....	1,006	19-75	0-394	50-1
Produits animaux ¹	957	20-18	0-421	47-9
Textiles et tissus.....	929	19-96	0-418	47-7
Bois et papier.....	1,040	20-59	0-413	49-9
Fer et ses produits.....	1,206	26-11	0-580	45-0
Métaux non ferreux.....	1,241	25-24	0-543	46-5
Métalloïdes.....	1,184	24-04	0-509	47-2
Produits chimiques et leurs dérivés.....	1,169	22-25	0-493	45-1
Industries diverses.....	947	19-44	0-419	46-4

¹ A l'exclusion des fabriques laitières et des établissements d'apprêtage du poisson.